

OFFRE D'EMPLOI - N°200

Forte de ses valeurs portées par le conseil d'administration, reconnue sur le territoire d'Ille et Vilaine et exerçant plus de 3000 mesures de protection et d'accompagnement auprès de personnes vulnérables,

L'ATI Association Tutélaire d'Ille et Vilaine, recrute :

► Un(e) Délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Dans ce cadre, vous exercerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les mandats qui vous seront confiés par délégation. Vous agirez dans l'intérêt de personnes adultes vulnérables vivant tant à domicile qu'en établissement et travaillerez en étroite concertation à l'interne avec les professionnels de votre équipe et à l'externe avec tous les partenaires engagés dans la mise en place de conditions de vie et d'ouverture de droits conformes aux besoins et choix de chaque personne protégée.

VOS MISSIONS :

Sous l'autorité du Responsable de Secteur et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous :

- *Exercez les mesures de protection qui vous sont confiées ;*
- *Agissez auprès de la personne protégée dans le respect des valeurs associatives et du projet de service ;*
- *Inscrivez votre intervention dans le cadre des procédures et des contrôles internes ;*
- *Participez à la démarche qualité en cours.*

VOTRE PROFIL :

- *Vous connaissez le dispositif de protection des personnes majeures ou avez l'expérience de l'exercice des mesures de protection.*
- *Vous connaissez les dispositifs légaux applicables aux personnes vulnérables et êtes en capacité d'œuvrer à la valorisation de leurs droits.*
- *Vous maîtrisez les techniques de gestion pour autrui.*
- *Vous êtes rigoureux et savez travailler en équipe et y partager vos expériences et compétences.*
- *Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont reconnues.*

POSTE À POURVOIR EN CDD

en remplacement d'un congé Dès que possible au 30/10/2022

Poste à Temps plein , basé sur Saint-Malo Niveau de qualification attendu : Formation de travailleur social ou juridique – CNC Souhaité

Conditions salariales : Selon accord d'entreprise - Permis B obligatoire

Avantages Sociaux : Chèques déjeuners-mutuelle- véhicule de service- télétravail accessible ect..

« Merci d'adresser votre CV avec la référence de l'annonce et votre lettre de motivation, ainsi que la copie de vos diplômes, à l'adresse ci-après :

ASSOCIATION TUTÉLAIRE D'ILLE-ET-VILAINE

Service des Ressources Humaines

63 AVENUE DE ROCHESTER - CS 40613

35706 RENNES CEDEX 7

atirecrutement@ati35.asso.fr

Votre candidature fera apparaître votre projection dans le poste proposé